



PAUL MOLAC

Député de la 4^e circonscription du Morbihan
Kannad 4^{vet} pastell-vro ar Mor-Bihan
Deputé du 4^{em} paiz du Morbeian



Juillet-août 2018. LETTRE
D'INFORMATION
**PAUL
MOLAC**

PERMANENCE

26 Place de la Mairie
56800 PLOËRMEL

ASSEMBLÉE NATIONALE

126 rue de l'Université
75355 PARIS Cedex 07 SP

Votre député au quotidien
Ho kannad war ar pemdez
Vot deputè o tous les jours

« Des prises de position guidées
par le service du territoire »

L'étude du projet de loi de révision de la constitution est bien avancée. Les débats sont intenses, passionnés, parfois passionnants. Des visions très divergentes s'y expriment souvent, dont l'autonomie des collectivités locales, mise à mal depuis une vingtaine d'années ; l'organisation différenciée des territoires qui s'opposent à une vision centralisée et jacobine ; le rôle du président de la République et du Premier ministre ou encore celui du député.

Pour certains collègues, le député est un bel esprit qui discute et vote la loi à Paris déconnecté des réalités territoriales. Cette vision, souvent très urbaine, ne permet pas de lier les habitants et leurs vécus à leurs représentants nationaux. Le citoyen n'est plus vu dans son existence réelle avec des besoins et des demandes, mais comme un citoyen théorique dont le député saurait par essence ce qui est bon pour lui. Ne nous payons pas de mot, ce député-là n'est souvent que le jouet d'une administration centrale et d'un Gouvernement qui lui impose ses vues. Il ne joue pas

son rôle de co-construction de la loi avec le Gouvernement et ses services ; ces mêmes services qui écrivent la loi et qui rédigent les décrets d'application. Autant dire qu'il faut être déterminé et tenace pour exercer son mandat.

Député d'un territoire rural, je revendique mon appartenance à la Bretagne et à l'est du Morbihan où je suis né et où j'ai toujours vécu. Je ne peux concevoir mon mandat autrement que comme celui d'un représentant d'une population. Les contacts réguliers avec elle me permettent de saisir les enjeux auxquels les habitants sont confrontés et d'essayer d'y apporter des réponses. C'est pourquoi l'autonomie des collectivités, le social mais aussi la vitalité économique et le développement durable sont au cœur de mon action. Mes prises de position ne sont ni celles d'un parti ou d'un Gouvernement, encore moins celles d'une coterie. Elles restent guidées par le service de ce territoire et de ses habitants, dans un esprit de justice, d'humanité et d'efficacité publique. Ce sont là, je le crois, des conditions essentielles pour participer à l'élaboration de bonnes lois.



Email

paul.molac@assemblee-nationale.fr

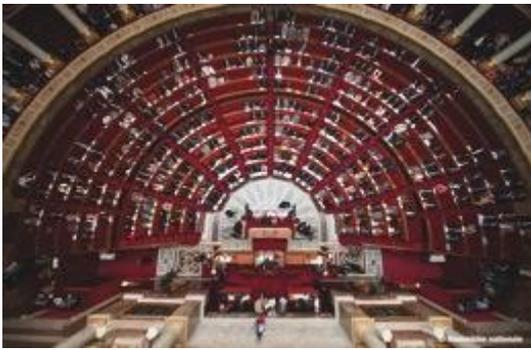
Téléphone

02 97 70 61 72
01 40 63 75 77

Web

www.paulmolac.bzh

À l'Assemblée nationale



« Ce que demandent les collectivités locales, ce n'est pas que le Parlement légifère pour elles. C'est qu'elles puissent avoir le pouvoir réglementaire, ou en tout cas l'adaptation de ce pouvoir. C'est ça l'essentiel. »

Paul Molac, commission des lois du 26 juin 2018.



« Je propose de reconnaître les communautés historiques et culturelles vivantes. J'arrive très bien à comprendre [...] que le peuple politique soit un et indivisible [...]. En revanche, je conteste que, dès lors qu'il y a un peuple, on ne puisse plus reconnaître de minorités.»

Paul Molac, séance du jeudi 12 juillet 2018.

Réforme constitutionnelle : mes priorités



L'examen du projet de loi constitutionnelle a débuté fin. J'ai pris la parole pour préciser mes priorités sur cette réforme d'importance. Les trois principales thématiques que je défendrai par le biais de 50 amendements déposés en mon nom sont l'équilibre des pouvoirs entre exécutif et législatif, l'autonomie financière et réglementaire des collectivités locales et le véritable pouvoir d'adaptation, et la reconnaissance des langues et identités régionales. Parmi les amendements déposés figurent aussi des sujets relatifs à l'indépendance de la justice ou au référendum d'initiative partagée. J'ai par ailleurs cosigné de nombreux amendements relatifs à la reconnaissance de la nécessaire lutte pour la protection de l'environnement dans la Constitution.

[Voir la vidéo.](#)

Vote de loi « Egalim » et question du glyphosate

Le projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire a été voté en première lecture fin mai. Si ce projet de loi ne pourra régler tous les problèmes liés notamment à la question des prix rémunérateurs pour les agriculteurs, il contient plusieurs avancées intéressantes, comme l'élaboration d'indicateurs permettant d'évaluer les coûts de production, l'interdiction des néonicotinoïdes ou encore l'obligation de 50% d'aliments bio et autres labels de qualité et locaux dans les cantines d'ici 2022 [...].

Néanmoins, je suis perplexe sur le fait que l'interdiction du glyphosate d'ici trois ans n'ait pas été votée. Je regrette de n'avoir pas pu être présent dans la nuit du lundi au mardi pour voter cette interdiction. Je l'aurai d'autant plus voté

que j'avais moi-même cosigné [l'amendement en question](#) proposé par notre collègue Mathieu Orphelin. En octobre dernier j'avais d'ailleurs publié un [communiqué](#) avec trois collègues morbihannais pour demander son interdiction. Malgré tout, l'engagement de l'interdiction d'ici trois ans a été reconfirmé par le Gouvernement. [En savoir plus.](#)

Collectivités : évaluation de l'exécution budgétaire 2017

Début juin, je suis intervenu en Commission des Finances dans le cadre du printemps de l'évaluation des politiques publiques pour un exercice inédit d'évaluation de l'exécution du budget de l'année dernière. En tant que rapporteur pour avis de la Commission des Lois sur le budget relations avec les collectivités territoriales, dans le peu de temps qui m'était imparti, j'ai essayé de souligner ce qui pouvait être amélioré pour faciliter cette évaluation. [Voir la vidéo](#)



Importation d'huile de palme : lettre au Premier Ministre

Fin mai, avant même que les agriculteurs n'entament un mouvement de blocage des raffineries afin de protester contre l'importation d'huile de palme, j'ai interpellé le Premier Ministre sur le sujet. Extraits : « *La firme Total, qui a décidé de reconvertir sa raffinerie de La Mède en bioraffinerie pour produire du biodiesel, s'approvisionnera en huile de palme importée [...]. Permettez-moi d'être inquiet quant à ces annonces qui risquent de concurrencer la filière française de production d'oléagineux* » [...]. [Lire la lettre.](#)

A lire aussi...

- [Question écrite](#) sur la suppression annoncée de 4000 postes à Pôle Emploi ;
- [Question écrite](#) sur le devenir des Chambres des métiers et de l'artisanat.



Les actus de la Circonscription

• Le Tour de France fait sensation au sud de la circonscription



Mardi 10 juillet, l'étape n°4 du Tour de France 2018, reliant La Baule à Sarzeau, a fait entrer la Grande Boucle pour plusieurs jours en Bretagne. Au kilomètre 134, elle a débarqué en Morbihan, au sud de notre circonscription, en amenant les coureurs à braver la côte de Saint-Jean-La-Poterie, puis à se diriger vers les communes d>Allaire, Caden et Limerzel, avant de rejoindre Muzillac via Noyal-Muzillac. Parce que chaque passage du Tour est un événement, les forces vives du territoire ont su se mobiliser et user d'imagination pour décorer et animer les localités concernées, comme à Limerzel où les agriculteurs ont, au travers d'une main géante en plein champ, invité les téléspectateurs à manger français.



• Pour l'égalité hommes-femmes dans le domaine de l'agriculture

Le duo père-fille formé par Stéphane et Mathilde Rouault, à la tête du Gaec de Fourmi à Guillac, a récemment reçu, sur le site de l'exploitation, Christophe Mirmand, Préfet de Région, Mickaël Doré, sous-Préfet de Pontivy-Ploërmel ainsi que des représentantes du réseau « Agriculture au féminin ». L'idée de cette rencontre en plein air ? Echanger sur l'égalité et la parité hommes-femmes dans le domaine de l'agriculture.

En effet, depuis 2007, en Bretagne, le réseau « Agriculture au Féminin » encourage et accompagne les femmes vers la prise de responsabilités, aussi bien sur leurs exploitations qu'au sein des organisations agricoles. Heureusement, au fil des années, les choses évoluent... Mais, de nombreuses avancées sont encore attendues, d'où la nécessité de réfléchir aux moyens d'actions à mettre en place. [En savoir plus.](#)

• Nurseries numériques : comprendre les besoins des starts-up

Martin Meyrier, Vice-Président de la Région Bretagne en charge de l'économie, a répondu favorablement à mon invitation consistant à aller à la rencontre des porteurs de projets installés au "Grenier Numérique" de La Gacilly et à la "Nurserie Numérique" de Malestroit. Ces deux équipements, respectivement administrés par "De l'Oust à Brocéliande Communauté" et la Mairie de Malestroit, accueillent de nombreuses starts-up. En phase de recherche et de développement plus ou moins longue avant la commercialisation de leurs produits, ces "jeunes pousses" connaissent, du fait de leurs spécificités que sont l'innovation et des moyens limités, un risque d'échec supérieur à celui d'autres entreprises. C'est pourquoi, afin de mettre toutes les chances de leurs côtés, il est essentiel de comprendre leurs besoins, qui, comme leur domaine, sont en perpétuelle évolution. [Lire ici.](#)



• Handicap : manque de places en établissements spécialisés

Régulièrement interpellé par des familles du territoire sur leurs difficultés à obtenir une place en établissement adapté pour leur enfant en situation de handicap, j'ai alerté par écrit la Secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées, le Directeur de l'ARS Bretagne et le Président du Département du Morbihan. Extraits : « *Les jeunes adultes en situation de handicap [...] restent dans les Instituts [...] faute d'obtenir une place en FAM, MAS ou ESAT. Cette situation pénalise les jeunes enfants en situation de handicap qui, souhaitant intégrer un établissement spécialisé, se retrouvent de longs mois voire des années sur listes d'attente. [...] Il est temps d'agir. Si les moyens [...] n'augmentent pas de manière conséquente, il est clair que la situation, déjà alarmante, atteindra un niveau de tension intolérable.* » [Lire la lettre.](#)



Portrait du mois

De Rieux à Paris : Cléo Renou, une nageuse d'exception

À bientôt 17 ans, Cléo Renou, originaire de Rieux, est une championne multimédaillée. Nageuse en équipe de France, Cléo, qui a fait ses premières brasses à la piscine de Redon, a remporté, sans stress et en toute humilité, des championnats nationaux, européens et internationaux. Au moment de réaliser cet entretien, elle boucle ses valises pour aller hisser le drapeau tricolore sur le podium de son 3^e championnat du monde, au Canada.

Pour tous ceux qui la côtoient, [Cléo Renou](#) est une adolescente épatante et exemplaire. Elle fait la fierté de sa famille, de sa commune, Rieux, de son club de natation, mais aussi de l'équipe de France à laquelle elle appartient et dont elle est la plus jeune recrue.

Depuis qu'elle a mis les pieds dans une piscine à 9 ans, Cléo a acquis avec une facilité déconcertante les techniques de nage. « *Je n'ai plus eu envie de m'arrêter* », complète-t-elle. Il a suffi d'une personne pour que ce qui aurait pu la mettre à l'écart – Cléo est porteuse d'un chromosome supplémentaire (trisomie 21) – ne soit pas un obstacle. « *Le moniteur qui l'avait en cours particulier l'a acceptée en cours collectif. Il a suffi d'une personne pour lancer la machine !* » explique sa maman, Alexandra. Le climat de confiance s'est instauré et Cléo a poursuivi son apprentissage avec les autres nageurs, encadrée par Claude puis Laurence.

Le déclic du Sport adapté

Puis c'est le club de natation qui lui ouvre les bras : l'apprentissage fini, voilà venu le temps de la compétition. Elle entre à 11 ans au club et à 12 ans, elle intègre la section Sport adapté. « *Le sport adapté s'adresse aux personnes qui ont un handicap mental ou psychique, à ne pas confondre avec la catégorie Handisport qui rassemble les personnes en situation de handicap physique* », précise sa maman. Cléo passe d'une séance par semaine à deux, puis trois, et cinq à ce jour. Elle suit ses entraînements avec la section natation et nage en Sport adapté le mercredi.



En novembre dernier, Cléo Renou a remporté les championnats européens.

« Ils sont entre eux. Tout est simple, sans jugement. Même si chaque handicap est différent, ils se retrouvent et ont beaucoup à partager. »

Vers le sport de haut niveau

Cléo a gagné sa première compétition à 12 ans. « *Elle a survolé la compétition en régional... On s'était dit que c'était la région et que ça allait être plus difficile ensuite. En championnat de France, idem, elle est arrivée première ! Vu son niveau, elle s'est vu proposer d'intégrer l'équipe de France Espoir en Sport Adapté, puis de postuler pour l'équipe Trisomique 21 qui était en cours de création. Elle a été prise.* » Cléo franchit toutes ces épreuves sans aucun stress : « *Pour elle, nager à Redon ou à Paris, c'était pareil* », précise sa maman, certainement plus stressée que sa fille lors des compétitions qui conduit la famille hors des frontières comme au Mexique, en Italie, et cette année, au Canada.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, Cléo Renou est reconnue « Sportive de haut niveau ». Cela se traduit par un emploi du temps adapté pour suivre ses études en CAP Employée de commerce. Elle naviguait déjà entre le lycée professionnel Notre-Dame de Redon et la structure Ulys du collège Beaumont, la voilà qui ajoute les 5 entraînements hebdomadaires à son planning de championne.

« Ce n'est pas que du sport, c'est la magie du sport ! » témoigne la maman de Cléo.

Elle évoque la complicité entre les nageurs, la cohésion du groupe, la joie sur les victoires... « *Nous avons décidé d'en faire une aventure familiale et c'est quelque chose de magique. Maïa, la petite sœur de Cléo, est une fan absolue. Elle veut l'encourager et la suivre partout. On essaie de la suivre le plus possible en famille, pour que chacun ait un peu de ce que vit Cléo.* » Sa famille la rejoint sur ses fonds propres tant que cela est possible. Cependant, parce que la présence d'un des membres est indispensable, même en période plus délicate, elle a créé une association « Le Chromosome du Bonheur » pour assurer au moins les frais de déplacement d'une personne. « *C'est juste pour un accompagnant au cas où on ne pourrait faire autrement* », explique la maman de Cléo. Chacun – particulier ou entreprise – peut ainsi prendre part à l'aventure.

Une autre manière d'être extraordinaire...

Au club de Redon, les « dauphins 1^{re} année » ont la chance de bénéficier de son expérience : Cléo assiste l'entraîneur et donne elle-même des entraînements les samedis matins. Elle a passé et réussi un examen spécial pour l'encadrement. « *Je vérifie ce qu'ils font et je rectifie si besoin* », explique-t-elle. Son prochain défi ? Les jeux paralympiques pour Paris 2024... si une section Sport adapté voit le jour. [Lire tout le portrait ici.](#)

